



20ème réunion de la Conférence des Parties (CITES CoP20)

Silk Road Samarkand Congress Center, Samarkand, Ouzbékistan

24 novembre 2025 – 05 décembre 2025

Procédures pour l'accréditation des médias

Seuls les représentants de bonne foi de la presse écrite et en ligne, de la photo, de la radio, de la télévision, du cinéma et des agences de presse seront accrédités pour couvrir cette réunion.

Les demandes de participation à la réunion de la CITES doivent être envoyées **dès que possible**, avec

- une lettre scannée portant l'en-tête officiel de l'organisation de média, signée par le rédacteur en chef, le chef de bureau ou le rédacteur commissionné, précisant le nom, le titre fonctionnel et l'adresse électronique du participant (les lettres non signées ou les courriers électroniques non accompagnés d'une lettre scannée ne seront pas acceptés);
- le formulaire d'accréditation des médias (voir annexe);
- un scan d'une carte de presse professionnelle valide ; et
- une photographie couleur de face, de format passeport.

La demande doit être envoyée au Secrétariat de la CITES à l'adresse suivante cites-media@un.org, avec mea-cites-registration@un.org en copie.

La présente procédure d'accréditation doit être lue conjointement avec la politique de [l'Accréditation des médias des Nations Unies](#) et les [Lignes directrices pour l'accès et la conduite des médias lors des réunions de la CITES](#). Veuillez noter qu'en vertu de la politique de l'ONU, seuls les représentants de bonne foi des médias imprimés et en ligne, des agences de photo, de radio, de télévision, de cinéma et de presse seront accrédités pour couvrir cette réunion. En outre, les médias ne sont pas accrédités pour les organes d'information des organisations non gouvernementales et aucune double accréditation n'est autorisée (par exemple, en tant que délégué de la presse et du gouvernement, ou en tant que représentant de la presse et d'une ONG).

Une fois la demande d'accréditation approuvée, le Secrétariat CITES enverra par courriel un laissez-passer prioritaire et une lettre de soutien pour la demande de visa. Veuillez noter que les visas sont délivrés par le pays hôte et que la procédure de visa est entièrement gérée par le gouvernement. Les badges de la réunion peuvent être retirés au comptoir d'inscription du lieu de la réunion sur présentation d'une pièce d'identité officielle valide avec photo (comme un passeport, une carte de presse nationale officielle ou un permis de conduire) ou d'une carte de presse valide avec photo de n'importe quel centre des Nations Unies, ainsi que d'une copie du laissez-passer prioritaire délivré par le Secrétariat de la CITES.

Pour les communiqués de presse et autres informations sur la réunion, veuillez contacter le Secrétariat de la CITES à l'adresse suivante cites-media@un.org en utilisant les coordonnées mentionnées ci-dessus ou en visitant le site internet de la CITES : <http://www.cites.org/cop20>.



Formulaire d'accréditation des médias

(Veuillez remplir ou utiliser les lettres capitales)

Réunion de la CITES	☐ 20ème réunion de la Conférence des Parties, 24 novembre-5 décembre, Samarkand, Ouzbekistan	
Date(s) de la réunion à laquelle vous prévoyez d'assister		
Date et heure d'inscription prévues		
Titre	Mr ☐	Mme ☐
Nom(s) de famille		
Prénom(s)		
Adresse Email		
Numéro de téléphone mobile et adresse lors de la réunion (si connue)		
Nationalité		
Numéro de Passport		
Employeur/Nom de l'organisation		
Titre de l'emploi/Fonction		
Adresse permanente du Bureau		
Adresse postale du siège de l'employeur ou de l'organisation (si différente)		
Téléphone du bureau		
Adresse Email du Bureau		
Catégorie de publication	☐ Article d'actualité / Rapport ☐ Documentaire / Film ☐ Séquence de diffusion TV ☐ Séquence de diffusion Radio	☐ Podcast / Programme audio ☐ Contenu pour les réseaux sociaux ☐ Matériel éducatif / de formation ☐ Autres, veuillez spécifier ci-dessous
Veuillez spécifier et fournir les liens pertinents		

Date: _____

Signature: _____

Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES)

Adresse postale :
Secrétariat CITES
Palais des Nations
Avenue de la Paix 8-14
1211 Genève 10, Suisse

cites.org/fra